

Annoncer la couleur

Sur le lac, nous jouissons de l'été finissant. La température est douce, une brise légère s'étire, des voiliers glissent en douceur sur l'eau, la nuit est émaillée d'étoiles, les rencontres entre amis sont agréables et l'on peut causer de Dieu et du monde.

Une coutume de longue date me semble ces jours-ci acquérir une nouvelle actualité: chaque bateau a son drapeau, revendique son origine, facilite ainsi son identification et affiche sa position sans ambages ni équivoque. Faire connaître clairement ses intentions facilite les échanges.

Au département «Données, démographie et qualité», le groupe de travail Qualité (GTQ) s'est fixé pour tâche de recenser et de définir des notions qui sont importantes pour le corps médical et d'en détailler la signification. Le GTQ donne un contenu à ces notions, les rend accessibles, compréhensibles et en facilite l'utilisation et l'application. En tant que représentants du corps médical, nous annon-

çons la couleur en rédigeant, avec des experts, des prises de position sur des termes-clés du domaine de l'assurance de qualité.

Dans cette édition du Bulletin des médecins suisses, nous examinons de près le terme d'*adéquation* utilisé à l'article 32 de la loi sur l'assurance-maladie ainsi que les notions voisines d'*efficacité* et d'*économie*. Trois principes qui, selon la loi, sont applicables à toute prestation fournie. L'article que nous publions à partir de la page suivante fait apparaître avec évidence qu'une hiérarchie ou du moins une suite logique existe entre ces trois notions. Et à y regarder de plus près, on constate qu'une réflexion sur ces concepts ne joue pas seulement un rôle au cours des négociations avec les assureurs, mais aussi dans notre travail quotidien auprès des patients.

*Olivier Kappeler,
membre du Comité central de la FMH*